



LISTE DES PIÈCES POUR L'OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE PAR UNE PERSONNE PHYSIQUE AYANT SON SIÈGE HORS DU DÉPARTEMENT

- Avis de situation INSEE
- Extrait D1 de moins de 3 mois
- Extrait K de moins de 3 mois
- Justificatif d'adresse domicile et entreprise (quittance eau, EDF, téléphone fixe au nom de l'exploitant ou bail)
- Pièce d'identité + Copie
- Photocopie des diplômes professionnelles et des certificats de travail
- Si mandataire : pouvoir + pièce d'identité

Si marié(e)

- Livret de famille

Si divorcé (e) ou séparé (e) de corps

- Justificatifs

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :
- REGISSEUR des recettes du T.G.I. de Fort-de-France :
(Si paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES – REPERTOIRE DES METIERS

Réception du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h sauf le jeudi